PUBLICISTE.

DUODI 12 Thermidor, an VII.



Départ d'une partie de la garnison de Livourne. - Détails sur la position de l'armée autrichienne en Italie. -Prodiges de valeur de l'armée de Naples. — Arrivée sur le Danube de plusieurs divisions de l'armée russe. — Situation politique de la république française. — Entrée des flottes française et espagnole à Cadix. — Rejet de résolution sur l'emprunt forcé.

ITALIE.

patrie Livourne, le 24 messidor.

dent le Les Français étoient d'abord déterminés à défendre notre ville
n forgeoure les Austro-Russes; mais ils paroissent avoir changé de résoce, pouluion, & se préparer à l'évaguer. Déjà une partie des troupes qui
est couvoient dans la place se sont mises en marche pour se réunir
a l'armée du général Moreau. Il reste cependant une garnison dans
les forts & dans la citadelle.

les forts & dans la citadelle.

Gênes, le 25 messidor.

Enfin la réunion des armées d'Italie vient de s'opérer dans la riviere de Genes. Nous avons vu hier arriver dans cette ville le général Macdonald, appellé par le général Moreau, pour concerter, dit-on, de diberté de rétourner sur ses pas, faute de munitions, a continuellement sitte ter gale sa retraite par des prodiges de valeur. En vain les ennemis faciles ont ils voulu l'arreter à Reggio & à Modene; la bayonnette française a tout dispersé. En vain l'ont-ils attaquée sur la Secchia : ils ont été intent se débouchés des Appenius, en s'emparant de Sassuolo; ils out été bittus & faits prisonniers. Il n'a rien moins fallu que les grands talens du chef, l'ensemble de ses manœuvres & la sage direction de ses attaques, pour ne pas être accablé & avoir toujours des avantages. Cette retraite, à laquelle rien n'est comparable, s'est effectuée sans perte. Elle a prouvé aux ennemis que les Français sont attibue au général en chef russe, Suwarow, à quelqu'un qui le complimentoit sur sa victoire de la Træbia, & sur la retraite des Français catiens, y Vous appellez cela une victoire & une retraite, dit-il! Encore une primentoit sur sa victoire de la Træbia, & sur la retraite des Français cauces des la mesure des pertes de l'ennem. Les rapports les plus modéris la font monter à 15 mille hommes. Cela n'est pas étonnant, quand on sait que dans les trois jours qu'a duré la sanglante bataille de la Træbia, l'ést brûlé de part & d'autre plus de cinq millions de cartourbes, & tiré au moins 70 mille coups de canon.

Macdonald n'eût pas abandonné sa position de la Træbia, si toutes ses munitions n'eussent été consommées. Il ne lui en restoit plus que pour se battre pondant une heure. C'est avec d'aussi foibles moyes que ce général s'est ouvert le passage, que des troupes tirés du blocus de Mantone vouloient lui fermer à Reggio & à Modene, qu'il a su battre & entamer les ennemis qui vouloient le tatonner, & qu'il a protégé l'entiere évacuation de nos magasins de la Toscane.

Les

de cette

rnemen

rmidor

rands de

port.

; cél

ais q s répu

oute pres

8

il d que l

des ex erchei es : 0

Les républicains doivent espérer de grands résultats de la jouction qui a courounée cette belle retraite. Les troupes de Parmée de Naples & d'Italie se voient avec l'intérêt le plus touchant. Elles semblent partager les sentimens d'amitié qui lient les deux chefs.

Roveredo, le 27 messidor.

la prise du fort Urbain s'est confirmée. La garnison a obtenu la faculté de retourner en France, après s'être engagée à ne pas porter les armes jusqu'à ce qu'elle ait été échangée.

Toutes les provinces de l'état romain sont en insurrec-Par-tout les Français & leurs partisans sont poursui-

vis & chasses.

Le quartier-général de Suwarow est actuellement entre Tortone & Alexandrie. Son armée est assez concentrée, l'aîle droite s'étend au-delà de Coni, le centre est posté entre Tortone et Alexandrie, sur la Bormida, & l'aîle gauche s'étend jusqu'au delà de Bobbio. Cette armée de Suwarow est forte d'environ 60 mille hommes.

Le corps du général Ott, composé des troupes sous les ordres des généraux Hohenzollern & Klenau, ainsi que du corps russe nouvellement arrivé en Italie, s'est avancé du Modenois dans l'état de Toscane, & occupe Pistoie, Sienne, Florence & Pise. Il paroît destiné à se porter dans la république romaine & de là à Naples, pour se joindre aux turco-russes débarqués sur les côtes de la mer Adriatique & à l'armée du cardinal Ruffo.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Villefranche , près Nice , le 1er . thermidor.

Le bâtiment américain à bord duquel s'étoit embarqué le citoven Reinhard , à Livourne , le 22 du mois passé , est présentement dans notre rade. Il a été visité le 26 par un bâtiment anglois. Pour cette seule raison, il est obligé de faire quarantaine. Le capitaine voudroit aller subir cette for-malité à Marseille ou à Toulon; ce qui seroit s'exposer de nouveau à être rencontré par les anglais. Nous saurons demain ce qui anra été décidé,

Des Sables , le 5 thermider.

On a signalé, le 3, au matin, une division anglaise. La buit court ici qu'il y a soixante bâtimens de transport & un vaisseau à trois ponts dans le courant de l'Isle-Dieu. On craint qu'ils ne tentent un débarquement sur nos côtes.

Rennes, le 6 thermidor.

Deux mille chouans ont paru ces jours derniers dans les environs d'Aillé, deux miriametres d'ici. Ils y sont restés deux jours. On a cru remarquer parmi eux des étrangers. Ils ont de la cavalerie. Ils sont venus en plus grand nombre jusqu'à Vern. Huit à dix paroisses ont sonné le tocsin.

Bruxelles, le 9 thermidor.

Les lettres de la rive droite du Rhin portent que les premieres divisions de l'armée russe sont arrivées sur le Danube. Cette armée sera partagée en deux parties. La premiere, composée de 22 mille hommes, traversera la Franconie pour se porter vers Francfort; la secondo, d'environ 12 mille, passera par la Baviere & la Suabe pour se rendre, dit-on, en Suisse ou sur le Haut-Rhin. Des commissaires sont à Wurtzbourg, Amberg & divers autres endroits do la Franconie, afin d'y préparer tout ce qui est nécessaire pour le passage de ces troupes. Quoique l'Empire n'ait point accorde onvertement le passage sur son territoire aux Russes, aucun de ses membres ne s'y opposera. Il paroît même que la diete de Ratisbonne, conformément à un décret de la commission impériale, va prendre incessamment un conclusum pour que les états de l'Empire fournissent dans le plus court delai , un quintuple contingent & cent mois romains.

Une circonstance particuliere démontre les projets ambitieux de l'Autriche, & les espérances que cette puissance a conques dans l'ivresse de quelques succès. Après le traifé de Campo-Formio , l'empereur ayant cédé la Belgique à la France, la chancellerie des Pays-Bas, transportée à Vienne, avoit été supprimée. Aujourd'hui on mande de Vienne que cette chancellerie va êtro remise sur l'ancien pied ; que dejà plusieurs Belges émigres y ont été appelles pour y remplir des places; & que l'auditeur du cercle de Bourgogne vient d'être installé dans ses fonctions.

On mande de Wesel qu'il vient de paroître une liste imprimée des régimens de cavalerie & d'infanterie prussiennes qui ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher , & qui sont mis sur le pied de guerre. D'aoi ès cette liste, ces corps forment un total d'environ 80 mille hommes. Cette mesure du cabinet de Berlin n'est que de simple précaution, & ne sauroit avoir l'autre but que de faire respecter sa neutralité.

Les brigands se sont absolument retirés dans la foiêt de Soignes, où quelques corps de troupes sont déjà entres pour les chercher & les détruire. Des détachemens de gendarmes amenent journellement des prisonniers en cette commune. La plupart sont des paysans saisis sur la grande route sans

L'administration centrale de notre département a assigné dans la maison du peuple, un local où notre club tiendra

ses séances.

PARIS, le 11 thermidor.

Notre situation politique est encore incertaine. Les alarmes publiques out retenti dans le conseil des anciens ; elles y ont été partagées. Ce conseil s'est prononcé avec force contre le retour des mesures violentes & contre le triomphe des héros de 1793.

Le conseil des cinq-cents semble balancer encore, quoiqu'on ne paisse nullement le soupçonner de desirer la terreur ; mais plusieurs de ses membres influens paroissent jusqu'ici n'en pas appercevoir les symptômes. lis sont peut-être

trop confians , mais ils ouvriront les yeux.

Le dernier message du directoire prouve qu'il sent le besoin de reprendre, d'une main ferme, les rênes de l'auto-rité, & de ne pas la laisser errer au gré des factions.

Les prochaines séances des conseils & celles des Jacobins, nous apprendront qu'elle sera l'issue de la lutte qu'on semble vouloir engager & quelle direction prendra le nouveau mou-vement imprimé, depuis quelques jours, à une partie du corps législatif. Puissions-nous éviter des divisions qui ne peuvent être en ce moment que dangereuses pour la république , autant que funestes pour les individus !

On s'accorde à penser que notre position militaire s'améliore. Elle est bonne en Suisse; elle est moins sinistre en Italie. Nos ennemis ont heaucoup ralenti leur marche & leurs progrès. Ils se sont tout-à-coup comme arrêtés devant des obstacles très-réels, quoique peu connus, & nous ont ainsi donné le tems de réparer les désastres par lesquels l'ineptie on la trahison avoit marqué l'ouverture de la campagne.

Aussi les contre-révolutionnaires perdent-ils beaucoup

de leur confiance, & commencent-ils à croire que les triomphe n'est pas à beaucoup près aussi facile ni aussi cer tain que le leur avoient fait croire les premiers avantage land, sur les des puissances coalisées.

- Des amis de Courtois assurent que, depuis deux jour il reçoit une foule de lettres menaçantes. Mais tous ces the midoriens ont prouvé plus d'une fois qu'ils ne s'en laissoin

point imposer par des mots.

- Félix Lepelletier public aujourd'hui, en réponse Courtois, qu'il a été, il est vrai, en 1789, aide-de-camp ci devant prince Lambesch : mais que le jour on celui fit sabrer aux Tuileries, il étoit au mariage d'un de freres ; & qu'indigné du massacre , il alla des le lendema à Sevres porter sa démi sion, à Lambesch lui-même. Quan avec celle c à l'accusation d'avoir émigré, il déclare qu'il y a répon trop souvent, & notamment lors du procès de Vendôme pour y revenir encore.

- On dit que Lareveillere-Lépeaux est résolu de se pr senter au conseil des cinq-cents, lorsqu'après la troisier lecture du projet d'acte d'accusation, il y sera appelle a termes de l'acte constitutionnel; & qu'il y répondra pourl pour Treilhard & Merlin, qui ne paroissent pas voule

s'y rendre.

- Le citoyen Fouché (de Nantes), ministre plénipe tentiaire près la république batave, est décidément nome au ministère de la police. Il est parti de la Haye, le de ce mois, pour se rendre à Paris, où il est arrivé.

— Le citoyen Bottu, secrétaire de Truguet & prose

avec lui, vient d'être nommé adjoint de Granet, chefd

bureau des colonies au ministere de la marine.

- Le général Colland , qui commande à Nancy , a ord de se rendre sur le-champ à Manheim ; il doit servir l'armée du Rhin. - Le général Freytag est nommé au commandement

la 5°. division militaire. (Strasbourg).

- Le général Mongaud l'est à celui de la 6°. (Besançon - Le général d'Albignac l'est aussi à celui de la 10°. (Te louse & Perpignan).

- Le général Carteaux, à celui de la 9°. (Montpellier - Le général Moreau, paroît attendu à Strasbourg ve

- Le général Joubert a passé à Avignon avec son éta-

major.

- Un convoi précieux d'objets d'arts & de sciences venant de Rome, wient d'arriver à Paris. Il contient médailler du pape, trois ou quatre caisses pleines de nuscrits, & d'autres contenant des vases étrusques ; enfi les beaux types de caracteres orientaux de la Propagand collection unique en ce genre.

- Le club de Bordeaux, connu sous le nom de Cen

de la Grande-Quille, s'est rouvert le 3 thermidor.

— Les jeunes gens & les ouvriers de Lille ont interrom la fête du 9 thermidor, en crient: point de clubs! à bash jacobins! On dit que l'objet de ces cris tumultueux éta d'empêcher l'ouverture d'une société politique.

- On fabrique actuellement à Lyon des schals de s destines pour l'hiver; ils feront tomber l'immense conson mation qui se sait de mousseline anglaise pour cette sol

de parure.

- Le 2 thermidor, on a fusillé à Caen un émigré nome J. B. Magnandy, chef de chonans, natif de Saint-Por près Barcelonnette.

- Des lett Anglais ont v été repoussés _ Des lett

positivement baye. Le capi éleit arrivé à mesures qui au plutôt.

Les feu gleterre a gar parlement , si essayées avec nombre des succès auprès rance de les manqué de s'

_ L'empe 26 du mois d à tous les éta quintuple con assure que la & la républi tribuer.

On préter Dinemarck , celle de Sue filelle à son qu'elle devoi germanique.

- Lorsqu alheureuse eaucoup d'e bliées à Con obligé de le position est narchent de ouper sa re

Nous avo Saint-Jean-d ligny, qu'o Mais nous ettres, qu' ourd'hui c Pribu

Le 7 de ce 7

on et d'inte

itoyenne Ma lecin; Franc ituant, & J Les jurés ont prononce e l'avoit pa as constant ussent parti En conséqu pplaudissem

Fréd ric A l'ordre evois. Il a onnu, qui l'avantage qu ui donnent

re avoit ra

le les — Des lettres très-récentes de la Haye portent que les ssi ce Anglais ont voulu tenter un débarquement à l'isle d'Ame-antage land, sur les côtes de la ci devant Frise; mais qu'ils ont

orise

mp

celui-

de si Quant é poud adôme

oisiem He au

ourla

vould

lénipe

nonm

e, le

prosent chef d

a ord

servi

ment

nnçon e. (To

ellier urg ve on étal

cience

itient

de n ; enfi agand

e Cero

erron

à bast

ux étoi

de si

consol

lte sol

nomi at-Lon

été repoussés.

Des lettres de Cadix, en date du 24 messidor, disent jour Des lettres de Carit, en date de set mouillée dans la ces the positivement que l'escadre combinée est mouillée dans la ces the positivement que l'escadre combinée est mouillée dans la ces the positivement que l'escadre combinée est mouillée dans la ces the positivement de la marine don Antonio Valdez sans de le pour presser les éloit arrivé à Cadix depuis peu, sans doute pour presser les mesures qui doivent la mettre en état de reprendre la mer

au plutôt. Les feuilles de Londres remarquent que le roi d'Angletere a gardé un profond silence, dans son discours au parlement, sur les négociations qu'il a depuis si long-tems essayées avec certaines cours d'Allemagne, & notamment avec celle de Berlin. Elles mettent cette réticence au nombre des preuves que le ministere n'a obtenu aucun sacès auprès d'elles, & qu'il n'a pas la plus lègere espédences que le sacre de la les entreises des la coalition; car il n'ent nas rance de les entraîner dans la coalition; car il n'eût pas

se pre manqué de s'en vanter, suivant l'usage. — L'empereur, dans le décret qu'il a fait remettre, le 26 du mois dernier, à la diete de Ratishonne pour demander à tous les états d'Empire de fournir très-promptement leur quintuple contingent & un certain nombre de mois romains. assure que la guerre existe de fait entre le corps germanique & la république française, & ne manque pas de nous l'at-

tribuer.

On prétend que Paul Ier insiste auprèe de la cour de Dinemarck, pour qu'elle fasse une déclaration semblable à celle de Suede. Mais on ajoute que la cour de Copenhague filelle à son système de sagesse & neutralité , a répondu qu'elle devoit attendre la décision constitutionnelle du corps

Lorsqu'on rapproche les dates & les autorités, il reste malheureusement trop vraisemblable qu'en recounoissant eaucoup d'exagération dans les relations officiellement publiées à Constantinople & à Vienne, Buonaparte a été obligé de lever le siège de Saint-Jean-d'Acre; & que sa osition est critique, parce que des forces nombreuses narchent de différens côtés contre lui, & cherchent à lui

ouper sa retraite en Egypte.

Nous avons, les premiers, annoncé son entrée dans Saint-Jean-d'Acre, sur la foi des lettres de M. de Bou-igny, qu'on disoit arrivées de Constantinople à Paris. lais nous devons à la vérité de dire que l'existence de ces lettres, qu'on nous avoit données pour certaines, est auourd'hui contestée.

Pribunal criminel du Département de la Seine. Le 7 de ce mois, le tribunal a pronoucé sur l'accusation de conspira-tion et d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, portée contre la citoyenne May et Berg, Frédéric Audeoud, banquier; Deléon, mé-deon; Franc, défenseur officieux, beau-frere de Dandré, ex-cons-tinant, & Jouve, ancien avocat d'Aix. Les jurés nommés par la nouvelle administration départementale, put proponcé à l'unanimité qu'il y avoit eu conspiration; que la

Les jures nommes par la nouveile administration departementale, ont prononcé à l'unanimité qu'il y avoit eu conspiration; que la femine Mayer-Berg étoit convaincue d'y avoir pris part, mais qu'elle ne l'avoit pas fait dans des intentions criminelles, et qu'il n'étoit pas constant que Frédéric Andeoud, Deléon, Franc & Jouve y

ussent participé. En conséquence, les cinq accusés ont été acquittés, au milieu des epplaudissemens d'un public très-nombreux, que la gravité de l'af-

applaudissemens d'un public très-nombreux, que la gravite de l'aire avoit rassemblé.

Fréd rie Audéoud avoit en effet payé différentes sommes, mais sur l'ordre qu'il en avoit reçu de Jacques Martin, banquier genevois. Il a été défendu par Etienne Mojan l'ainé, homme de lettres connu, qui suit depuis quelque tems avec succès cette honorable carrière. On a remarqué, ce qui l'a été de tout tems au barreau, l'avantage que les travaux & les habitudes de l'homme de lettres lui donnent quand il déscend dans l'arene judiciaire du côté des

plans, de la méthode, de l'élégance & de la correction du style. Il a su concilier habilement le courage, la décence & la feruncié; il a sur-tout produit beaucoup d'effet lorsque rattachant à sa causse les usages protecteurs, les grands intérêts du commerce, il a prouvé combien il importoit de ne le jamais assujettir qu'à ses propres loix: lorsqu'y ramenant aussi les considérations d'un ordre supérieur & les principes tutélaires de la division des pouvoirs, il s'est élexé contre la funeste influence de la police triumvirale qui avoit voulu envahir l'autorité judiciaire, travestir ses agens en juges, dénoncer des prévenus qu'elle ne peut què saisir, menacer les tribunaux eux-mêmes & commander leurs sentences par des libelles. Il est difficile de montrer plus de talent & de faine sertir d'une affaire privée plus de lumieres générales & de considérations d'une haute importance.

Societé seante aux Jacohins (rue du Baco) — Seance

Societé séante aux Jacobins (rue du Bacq) - Séance

Societé séante aux Jacobins (rne du Bacq) — Séance du 9 thermidor.

L'inauguration de la nouvelle salle se fait au chant de Veillons aut salut de l'empire.

Moreau (de l'Yonne), député au conseil des anciens, régulateur, prend place au bureau, & dit : « Arracher la république française des serres des vautours qui s'engraissent de sa substance; nous unir de sentiment & d'affectiou avec nes immortelles légions; couvrir de nos cœurs la constitution de l'an 3, dont on ne déchiera plus impunement les pages; aider de tous nos moyens les autorités qu'elle a créées; raviver l'esprit public; mourir enfin, avant de voir perir l'égalité & la liberté, voilà , ô mes concitoyens, ce que nos communirations intimes & fraternelles fortifieront dans nos cœurs ». — Applaudissemens.

Vela dénonce de nouveaux projets des royalistes conspirant dans les départemens, « Ils ont, dit-il, une contre-police à Pares. Ils y tienment des conciliabules nocturnes. Ils menacent d'un emb ascment général; & dans le moment où je parle, ils agissent par leurs spadassins ». Il demande qu'il soit fait une adresse pour obtenir du corps legislatif une loi sévere contre quiconque porteroit atteinte aux reunions politiques. — Renvoyé à la commission d'instruction.

Rousel examine les causes de la haine que certains hommes portent aux sociétés politiques. Il assure que leurs ennemis ne sont pas autres que les voleurs & les continuateurs de la lyrannie. « Nous a ons juré, dît-il, de former un rempart de nos corps aux mandetaires fideles qui nous protegent contre la fureur des réactions. Qu'ils répondent donc à notre dévouement, en accélérant la juste puntion des voleurs & des tyrans ».

Marchand. — Quand je compare la position où se trouvoit hier

Marchand. — Quand je compare la position où se trouvoit hier la réunion à celle d'aujourd'hui, je vois qu'an Manege nous fûmes forts : qu'ici nous sommes plus forts encore. Que nous importe de faire entendre la vérité dans la salle du Manege où fut fondée la mépublique, ou dans celle où furent forgées les ames qui out anéanti la premiere coalition? On a épouvauté les ames foibles par le nem de jacobins. Voulez-vous savoir ce que veulent ces épouvantables jacobins? Ils veulent tout bonnement la constitution, la république démocratique, une & indivisible. Ils la veulent pour les peuples, & non pour quelques voleurs. Ils la veulent pour les peuples alliés; ainsi, plus de prétextes. O vous qui reuez dans vos mains les rênes du gouvernement, notre volonté est sincere & imperturbable. Nons voulous la constitution, si vous voulez l'observer vousmême. Dans notre langue, un seul mot signific tout : ce mot, c'est

bable. Nous voulons la constitution, si vous voulez l'observer vous-mème. Dans notre langue, un seul mot signifie tout : ce mot, c'est le peuple. — Applaudissemens & impression. Destrem parle dans le même sens. Il n'y a, dit-il, aucun de nous qui ne porte dans son cœur la constitution (vifs applaudissemens). Nous avons effrayé les ennemis de l'ordre, les ennemis de la répu-blique, disons mieux, les ennemis de tout gouvernement constitué. Lorsque les voleurs seront punis, nous pourrons dire, mais seu-lement alors, la patrie est sauvée. Jusqu'à ce tems, nous serons continuellement persécutés, calomniés, outragés.

CORPS LEGISLATIF.

Séance du 9 thermidor.

On lit un grand nombre d'adresses qui félicitent le conseil sur les événemens de prairial.

Garau en lit une de l'administration de Bordeaux qui annonce que des mouvemens contre-révolutionnaires étoient près d'éclater dans cette commune ; des visites domiciliaires ont été faites ; on a découvert des conscrits , des fusils , une caisse de pistolets & de cartouches ; on poursuit les recherches, & l'on espere parvenir à de nouvelles découverles.

Garau ajoute, dans le même tems, la diligence de Bor-

deaux a été volée par des gens bien armés qui n'en vouloient qu'à la république; car ils n'ont pris que les 99 mille francs qui appartenoient au trésor. L'orateur invite le conseil à se prononcer fortement contre les hommes trop fameux dans la réaction, & connus par le massacre des républicains Ils crient, dit-il, contre la constitution de 1793, pour détourner l'attention de celle de 1791; pour cacher leur royalisme, ils crient à la terreur, mais ce régime ne renaîtra jamais; il faut s'opposer de toutes les forces de la nature au retour de la royaulé.

Le conseil ordonne l'impression & le renvoi à une com-

mission.

Lacuée fait un rapport sur la nécessité de prendre des moyens pour remplir le vuide que la trahison a fait dans nos arsenaux. Ce n'est pas assez de lever des hommes, il faut des armes, & les jeunes conscrits qui travailleront dans nos ateliers d'armes serviront aussi la patrie d'une maniere utile. Le rapporteur propose donc un projet de résolution portant en substance que le directoire exécutif pourra accorder trois mille congès provisoires à des conscrits propres à la fabrication des armes. Le reste du projet contient des dispositions le précautions pour que les congès ne paissent être accordés qu'à ceux que la loi a en vue : on choisira de préférence les ouvriers actuellement occupés à cette fabrication.

Le projet est adopté.

Le conscil adopte ensuite la fin de celui sur la garde nationale: par un article additionnel, les parens d'émigrés & les ex-nobles qui ne jouiront des droits de citoyens que quatre ansaprès la paix, sont jusqu'à cette époque exclus du service personnel. Ceux qui jouiront d'un revenu de 1500 fr. seront tenus de payer leur remplacement.

Duplantier reproduit, avec quelques changemens, le projet tendant à empêcher que les fonctionnaires publics ne prennent des intérêts dans les marchés & fournitures pour le compte de la république. — Impression & ajournement.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen Dubois-Dubay.

Séance du 11 thermidor.

Le conseil reçoit la résolution qui change la forme du serment civique.

Quelques membres veulent que le conseil prononce surle-champ; d'autres en plus grand nombre réclament la for-

mation d'une commission.

Baraillon se range à ce dernier avis & rappelle combieu la précipitation est contraire à la dignité du conseil des anciens. Au surplus, dit-il, si l'on vent disenter à l'instant même, je suis prêt à démontrer l'inconvenance de la résolution qui vous est sommise.

On renouvelle la demande de l'urgence.

Letourneux commence la lecture d'un discours en faveur de la résolution; il est interrompu par une foule de membres qui réclament de nouveau la formation d'une commission.

Malgré les interruptions, Letourneux continue. Il soutient que l'ancienne formule du serment ne présente qu'obs-

curité, inconvenance & absurdité.

De nouveaux murmures l'obligent au silence; & après quelques instans de tumulte, Garat parvient à se faire entendre. Jurer haine à l'anarchie, dit-il, c'est jurer d'abhorrer le vol, l'assassinat, en un mot tous les crimes. Une pareille formule est ignominicuse pour les représentans du

peuple, & si je ne desirois qu'une discussion solemnelle merépandît la conviction dans toutes les ames, je demanderois sur-le-champ l'abrogation d'un pareil serment. J'appuis la nomination d'une commission.

Cette proposition est adoptée.

Cretet fait un rapport sur la résolution du 4 thermidor, relative à l'emprunt forcé. Il examine les bases de l'assiette de cet emprunt ; il approuve qu'on les ait fixées sur le contributions mobiliaires & foncieles; mais il ne pense pa qu'on doive porter le même jugement de la fixation pour le contribution somptuaire; cette taxe produiroit très-peu & frapperoit les dépenses de luxe qui font vivre une foule d'on vriers. On pourroit obtenir un dédommagement en cumulan les contributions fonciere & mobiliaire ; ce qui étendroit la matiere imposable. Un jury pour jager les fortunes est un moyen arbitraire qui inviteroit à la dissimulation, feroit cacher les richesses, & suspendroit le crédit individuel. En parlant des grandes fortunes acquises depuis dix ans, il est craindre que l'on enveloppe dans la même mesure les fortunes commerciales qu'il ne faut pas confondre avec les fortunes révolutionnaires. La surtaxe, loin de produire quelque chose au trésor public, ne feroit que nuire aux ressources que l'on pourroit se promettre des taxes ordinaires. Les pro priétaires qui verront qu'on les dépossède, preferent livrer leurs propriétés foncieres & garder leur argent.

Les bases de la répartition ne sont pas meilleures que celles de l'assiette. Le terme assigné pour le commencement de l'aisance est mauvais quant à l'emprunt, car on n'obtiendroit pas les 100 millions demandés; les transitions sont trop brusques & les échelles de proportion beaucoup trop espacées.

Le mode de perception est vicieux. En obligeant des contribuables qui souscrivent des obligations payables à jour fixe, on les dispose à la résistance, que la crainte d'être obligés par corps ne fera pas pas disparoître. A quoi bon ces rigueus contre la liberté individuelle, puisque la résolution prend des précautions pour empêcher que ces obligations ne soient jettées dans la circulation?

La commission pense que si la loi du 10 messidor n'avoit point ordonné un emprunt progressif, on u'auroit point été aussi embarrassé pour avoir les 100 millions, qu'on auroit pu lever par forme de subvention de guerre. Elle pense auss qu'il ne faut avoir aucun égard aux revenus, mais seulement aux capitaux sur lesquels l'emprunt doit poi ter. On pouroit fixer pour premier terme de l'emprunt, par exemple, 20,000 francs de capital; élever ce premier terme en divisant l'échelle par intervalle de 100 francs; ne faire qu'un seul rôle des contributions fonciere & mobiliaire. Les administrations centrales auroient près d'elles un jury qui prononceroit su les taxes d'office & sur la réformation des taxes. Les contribuables servient tenus de payer le 7, en faisant leurs déclarations, qui servient bàsées sur les rôles des contributions de l'an 6. La commission propose de rejetter la résolution.— Impression.

Barrennes combat la résolution. Il propose d'y substituer un autre projet, qui sommettroit à l'emprunt tous la citoyens à raison de leurs facultés.

Le conseil rejette la resolution.

Bourse du 11 thermidor.

Rente provis., Ticks consol, 8 fr. 63 cent.

— Bons $\frac{2}{5}$, 79 cent. — Bons $\frac{5}{4}$, — Bons d'arrèrage, 57 fc. 25 c., 59 fr. 38 c. — Action de 50 fr. de la caisse de rentiers

1. FRANÇOIS

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Combat entre tions hostijacobins. sur un nou

La Porte a
du siege d'Ac
Ce fut le 4 p
de Dgezzar-P
ment arrivés
snivre l'armé
inffa avec plu
éprouva le p
été déposées s
l'explosion e
t tua 32 pe
taine Muller
Le vaissea
flûte, & char
ce port le 30
sur lequel se

tillerie; d'inf

tres au servic

Le prince Lichtenstein depuis huit i C'est le gé de notre cita achevées; on étendue. Il a saut, outre c La nuit de stes avanc ing du Tan ils parvinren une grande p pandu l'alari firent jou boulets toint mage. L'enn taires; mais étoitaccouru tirerent préci

Le général